



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

Date de convocation 28 mars 2025	Nombre de conseillers en exercice :	23
Date d'affichage : 28 mars 2025	Nombre de conseillers présents :	14
	Nombre de conseillers votants :	18

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 28 mars 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGÈRE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, M. VUITRY, Mme VUITRY, M. PIERROT, M. JACQUET

M. CARNOT est arrivé à 19 h 12 durant la lecture du point n° 1.

Mme MITTELETTE-ROUSSI est arrivée à 19 h 40 durant la lecture du point n° 5.

Ont donné pouvoir : Mme Stéphanie MITTELETTE à Mme Sylvie BARBERI
M. Alain PRAT à M. Patrick VELAY
Mme Alexandra EYERABIDE à Mme Marie-Claire CHAMBARET
M. Erwan MERLET à M. Alain VUITRY

Absents excusés : Mmes Chrystelle LEPAGE, Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

N° 2025 / IV / 1 – 3.6 Bilan annuel 2024 des acquisitions et cessions immobilières

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2241-1,
CONSIDÉRANT la nécessité de délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune au cours de l'exercice budgétaire 2024 et de l'annexer au compte administratif,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

ADOpte le bilan annuel 2024 des acquisitions et des cessions immobilières opérées par la commune qui s'établit de la façon suivante :

ACQUISITIONS

Nature juridique de l'acte	Nature du bien	Localisation	Superficie	Date délibération/décision	Prix acquisition
Acte authentique 12/04/2024	Parcelle cadastrée AM 506	Rue du Château	2 a 02 ca	27/09/2023	50 000 €
	Parcelle cadastrée AM 507		22 ca		
Acte authentique 01/08/2024	Parcelle cadastrée AL 725	Lieudit les Carreaux	68 ca	06/07/2023	1 728 €
	Parcelle cadastrée AL 1376	Les Marats	1 a 13 ca		
	Parcelle cadastrée AL 1367	Rue de Tanqueux	1 a 07 ca	23/05/2024	
Acte authentique 26/11/2024	Parcelle cadastrée AL 1021	Les Carreaux	16 ca	09/07/2024	800 €

CESSIONS

Nature juridique de l'acte	Nature du bien	Localisation	Superficie	Date de la délibération	Prix de la cession
NÉANT					

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif 2024.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

